

Questionnaire médical par téléphone pour l'Assurance prêts aux entreprises



Merci de nous avoir soumis une demande d'Assurance prêts aux entreprises. Si vous avez répondu par l'affirmative à la (aux) question(s) sur votre état de santé, ou si le montant d'assurance dépasse 300 000 \$, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, devra poursuivre l'évaluation de votre dossier.

Pour vous faciliter les choses, un tarificateur médical qualifié de la Sun Life vous téléphonera pour vous poser quelques questions sur votre santé. L'entrevue téléphonique durera une dizaine de minutes.

(Verso)

Il y a trois façons de fixer un rendez-vous téléphonique :

1. Vous pouvez attendre que le représentant de la Sun Life vous téléphone dans les quatre ou cinq prochains jours ouvrables.
2. Vous pouvez vous-même téléphoner à la Sun Life au 1 866 332-0521.
3. Vous pouvez écrire à la Sun Life à l'adresse **creditorteam@sunlife.com** et préciser la date et l'heure qui vous convient. Dans ce cas, n'oubliez pas d'indiquer dans l'objet de votre courriel « Pour fixer un rendez-vous téléphonique ».

Après l'entrevue, la Sun Life vous avisera par écrit de sa décision quant à votre demande d'assurance.



L'Assurance prêts aux entreprises est offerte par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisées sous licence.